

**P.P 2067 CHAUMONT**

Monsieur  
Furrer Henri  
2067 Chaumont

**Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au "Chaumonnier".**

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 20.-. Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le périodique " Chaumonnier ", l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

**Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement le " Chaumonnier ":**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Abonnement au périodique "le Chaumonnier", sans adhésion à la SIP, Fr 15.--. Le périodique paraît en mars, juin, septembre, et décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

**Je m'abonne uniquement au "Chaumonnier" (sans adhésion à la SIP):**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....



**Société d'Intérêt Public,  
case postale 26, 2067 Chaumont**



### MÉMENTO

Dates à retenir :

Tennis-Club, tournois interne, nouvelle date,  
dimanche 1er juillet

Amicale des sapeurs-pompiers, journée récréative le  
samedi 25 août

Fête des Chaumonniers, samedi 1er septembre

Assemblée générale de la SIP, vendredi 26 octobre à  
20 h 00 à la Chapelle

---

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN  
CHAUMONNIER: 25 août 2001

### **JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT**

Paraissant 4 fois par an                      2ème trimestre 2001                      No. 89  
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont  
Imprimé à Chaumont par Bernard Jacot, La Crétée  
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38                      fax 032 / 753 01 56

# ÉNERGIES RENOUVELABLES

Il y a déjà plus de deux ans qu'un crédit a été voté afin d'étudier des sites pouvant convenir à l'édification d'éoliennes dans le canton (et sur la montagne de Chaumont en particulier), cela dans le but d'assurer une énergie propre dont pourraient bénéficier les générations futures. C'est le jeudi 17 mai à 17h30 que le comité de la SIP a été convié par Monsieur Pierre Bonhôte, conseiller communal et directeur de l'Urbanisme, à une séance d'information au Grand-Hôtel de Chaumont. Etaient présents MM Charles-André Grossenbacher directeur du service de l'électricité de Neuchâtel, Olivier Neuhaus architecte communal, Christian Trachsel, délégué de l'énergie de la Ville de Neuchâtel, et Hugo Rinaldi, projet éolienne, ainsi que MM Pierre Pfund et Gilles Petitpierre, participants au projet et mandatés par les différents services de la Ville de Neuchâtel.

Toutes ces personnes s'investissent déjà depuis un certain temps à une éventuelle implantation future d'éoliennes à Chaumont. C'est la raison de leur visite sur les hauts de Neuchâtel, afin d'en faire part au comité de la SIP, qui a pris connaissance des travaux déjà bien avancés.

Mais le cahier des charges est encore long. Les deux endroits qui ont été choisis se trouvent à Plâne-André pour le premier et à la Croisée de Chaumont (famille Ryser) pour le second. Bien sûr le projet commence par l'implantation provisoire de mâts de mesures. (Pour les détails, se référer à l'article suivant : mesures des conditions de vent à Chaumont ; cet article est transmis par les responsables du projet.)

Il est nécessaire de mesurer les vents afin de faire le point de la rentabilité du lieu choisi. Dans un projet d'implantation d'une telle importance, rien ne peut être laissé au hasard. Il faut une distance minimum de 200 mètres d'une habitation, afin de préserver l'entourage du bruit. La faune et la flore, les migrations des oiseaux, ainsi que l'intégration au paysage sont des facteurs

qui ont tous leur importance et feront l'objet d'études appropriées.

Monsieur Neuhaus expose les procédures habituelles, qui vont du plan d'aménagement communal, le permis de construire hors zone d'urbanisme, puis par l'accord d'enquête qui dure 30 jours, et enfin par l'enquête publique et la consultation des services communaux.

Le résultat de l'enquête, qui sera transmis à l'aménagement du territoire, sera suivi d'un préavis de synthèse. Ensuite le dossier retournera au Conseil Communal si aucune opposition n'est enregistrée. Sinon il faudra procéder aux levées des oppositions par voie de recours habituelle. Tout cela prend environ 4 mois. Le début de la procédure, elle, date du mois d'avril. C'est donc une affaire qui est déjà bien engagée.

Enfin, si tous les paramètres sont réunis et que le projet aboutit, on peut dire qu'une éolienne produit environ 600'000 kwh par année. Un ménage utilise environ 3'000 kwh par année, ce qui représente une énergie « propre » pour environ 200 ménages. Comme déjà mentionné, un travail considérable a été fait dans ce dossier.

Une question peut pourtant être posée. Qu'est ce qui se cache derrière le fait que les autorités ont informé si tardivement la SIP de ce projet et qu'elles donnent l'impression de vouloir pratiquer la politique du fait accompli ?

Daniel Wicki

---

## RAPPEL « COTISATIONS »

Un grand merci aux personnes qui ont payé leur cotisation et à ceux qui vont la régler ces prochains jours.

## MESURES DES CONDITIONS DE VENT A CHAUMONT EN VUE DE L'IMPLANTATION D'UNE EOLIENNE.

La démarche actuelle concerne l'implantation temporaire (durée maximum de 12 mois) de deux mâts de mesures des conditions de vent à Chaumont dans le but d'évaluer l'opportunité d'ériger une turbine éolienne dans cette région.

Les deux emplacements sélectionnés (Croisée de Chaumont (fam. Ryser) et Plâne-André) présentent des expositions favorables aux vents. De plus, les propriétaires des terrains concernés ont donné leur autorisation pour que de telles mesures soient entreprises à ces endroits. Quant aux agriculteurs travaillant ces terres, ils ont également été informés et consultés au sujet de la démarche entreprise, tous deux ayant aussi donné leur accord.

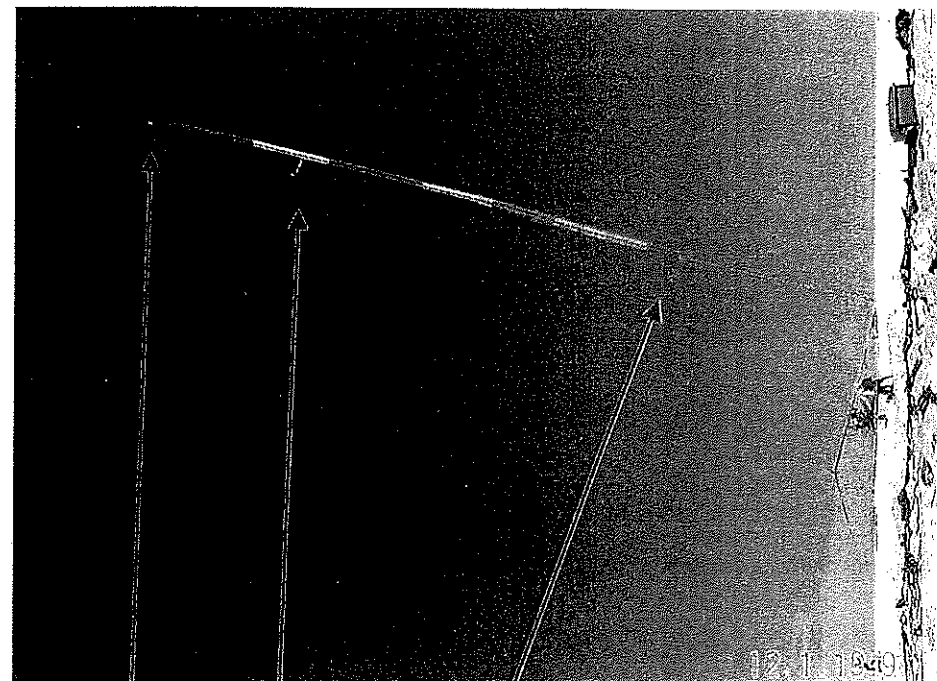
Pour chacune des deux localisations choisies, il est prévu d'ériger un mât de mesures d'une hauteur de 40 mètres. Chaque mât sera équipé de 3 anémomètres (mesure de la vitesse du vent) situés à respectivement 10, 30 et 40 mètres de hauteur, ainsi que d'une girouette (mesure de la direction du vent) à 10 mètres du sol. Egalement fixé au mât, un panneau solaire photovoltaïque de 10 Watts (35x35 centimètres) assure l'autonomie énergétique de la station de mesures.

L'érection de ces mâts ne demande pas d'infrastructure lourde, puisque aucun socle béton n'est normalement prévu. Les haubans assureront la stabilité de l'installation, avec 4 points d'encrage répartis aux 4 points cardinaux, à une distance de 20 mètres du pied de mât. Cette installation sera réalisée par des professionnels.

Il est prévu que la campagne de mesures de conditions de vent débute l'été 2001, dans le courant de mois de juin. Sa durée sera limitée à 12 mois au maximum, cette période étant nécessaire pour déterminer de manière fiable les conditions de vent dans cette région.

Les responsables du projet Ville de Neuchâtel

### MAT DE MESURE DE 40 mètres – Exemple d'installation



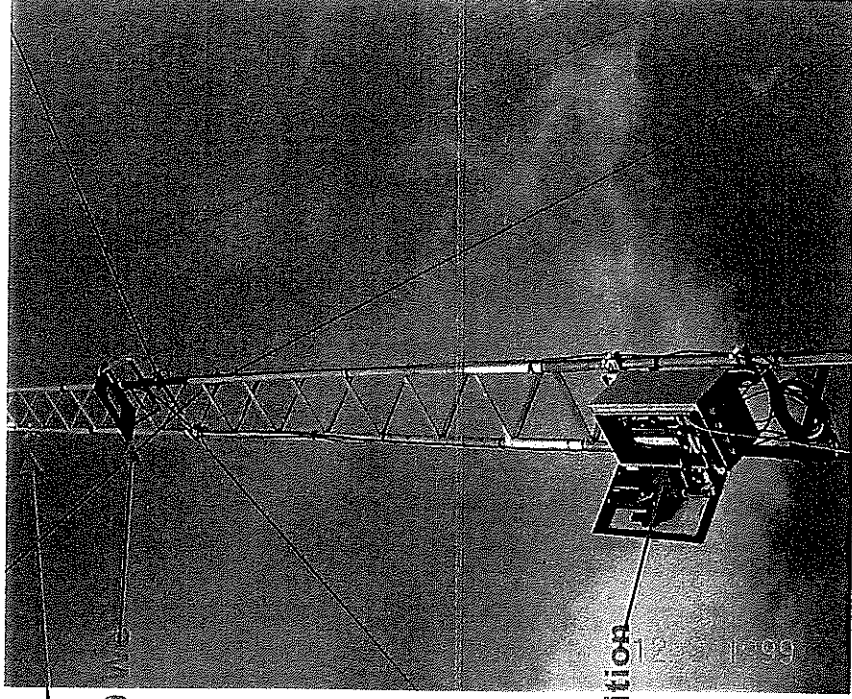
Anémomètre 40 m

Anémomètre 30 m

Anémomètre  
et girouette 10 m

- 13 éléments de 3 m
- rallonge 1 m
- balisage diurne

Anémomètre 10 m  
Panneau solaire 10 W



Centrale d'acquisition

**Services Industriels**  
SA  
100000  
17-99

Notre volonté:  
vous satisfaire!

*Nouveaux pensionnaires au chemin du  
Signal pour le plaisir des petits et grands.*



Lettre ouverte à Monsieur Claude Donzé-conseiller général de la ville de Neuchâtel.

Concerne : Votre postulat (00-506) pour la séance du Conseil général du 07.05.01, concernant la réalisation d'une œuvre artistique en souvenir de l'Expo.02.

Cher Monsieur Donzé,

Je lis dans le dernier "B.O" de la ville de Neuchâtel,, le contenu de votre postulat 00-506, concernant la réalisation d'une "œuvre artistique" en souvenir de l'Expo.02.

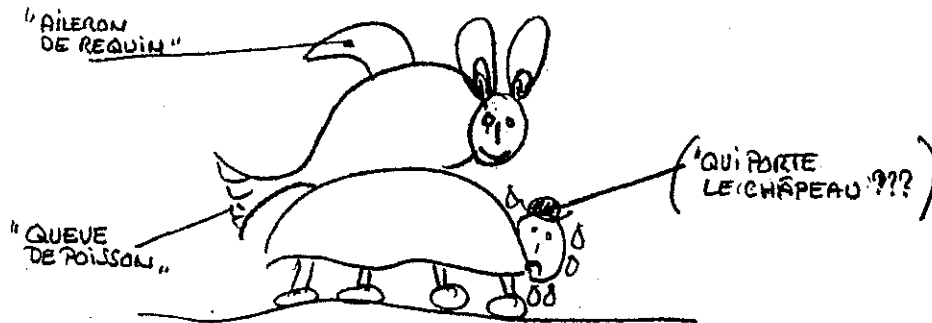
Quelle bonne idée.....!!!

Voici à votre intention et à celle du public, quelques propositions, avec le titre générique:

"Mieux vaut en rire..."

1°) "Rien ne sert de courir, il faut nager à point..."

(Sculpture réaliste, en sable ...)



2°) "Dos-Large" - "Dos-Lard" - "Dolly-Art"

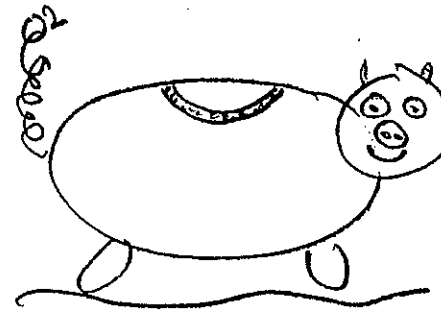
(Sculpture Géante, gonflable et Dégonflable...)



© S.M.

3°) "Data-Bank"

(Sculpture événement....)



"Happening" annuel...

Chaque année, durant 25 ans (au minimum)

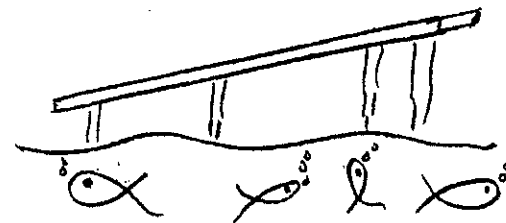
Le paiement de la dette se fera Sur la place public.

L'obole sera versée dans une Grande Tirelire....

Quoi de plus merveilleux pour ne pas Oublier la Fête....

4°) "Un Tremplin vers l'avenir..."

(Sculpture en bois et Pieux rouillés....)

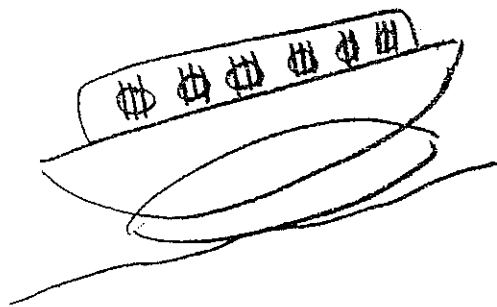


Garder l'Arteplage de Neuchâtel comme Tremplin de ski-nautique, et organiser Un championnat du monde de cette discipline....

© S.M.

Ou 5°) "Vogue la Galère..."

(Sculpture vivante et Flottante...)

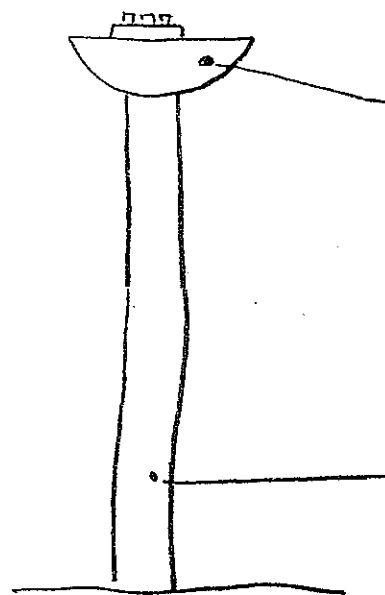


Transformer les navettes "Iris" en bateau-Prison ... (il n'y a pas grand chose à faire)

Il y avait : "La Mère à Debussy..."  
Il y aura "L'Or du Rein" à Mme Nelly..."

Ou 6°) " La Grande Désillusion..."

(Sculpture très économique...)

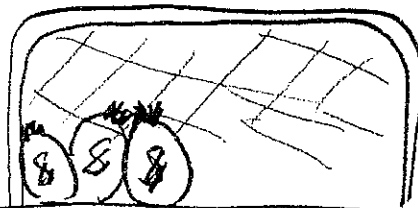


Ecuelle d'eau  
avec un petit artepilage

Pour faire des économies, l'écuelle  
peut se placer au sommet d'une des  
tour de lumière de la place du port...

Ou 7°) "L'Esprit d'équipe..."

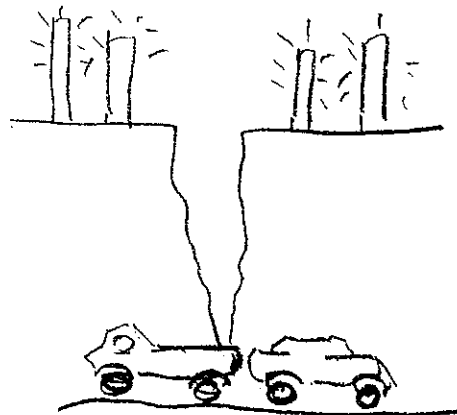
(Sculpture faite de récupérations au stade de la Maladière...)



Le But de Mme Nelly....

Ou 8°) " Le Trou..."

( Sculpture Economique et Ecologique...)



Animation sur le Parking de la  
Place du Port....  
Lieu de rencontre où chacun peut  
Venir nuiser de l'eau...

(économie pour les S.I )  
.....et si le trou est bien placé  
cela peut rapporter gros....  
en arrivant dans le réservoir  
des voitures placées en dessous...

Qui a dit que l'on n'avait pas  
de Pétrole.....!!!!???????

Voilà, Cher Monsieur Donzé, quelques propositions toute économiques et salutaires, qui je l'espère, sauront trouver le sourire nécessaire, qui lui, ne s'expose pas mais se vit...

Avec mes meilleures salutations !

Adrien Sin.

Ce 05.05.01, à 2067 Chaumont.

CSM or.

## CHASSE AUX ŒUFS À LA CHOMETTE

Lundi 16 avril, il neige, le parc est tout blanc. La Chomette fête Pâques !!! Monsieur Lapin n'a pas voulu se montrer, il a laissé sa place au bonhomme Hivers : pourtant les œufs sont là, bien cachés dans le jardin. Les enfants sont impatients... top départ les petits se risquent le panier à la main et si tout de même on rencontrait Monsieur Lapin ? Les grands font les fanfarons : « y'a qu'à regarder les pas dans la neige ». Quelle joie cette chasse, il y a aussi des œufs avec un numéro qui gagnent des lots.

Maintenant nous avons bien gagné notre goûter, alors à l'attaque du buffet : pâtisseries, sandwiches, boissons.

Les conversations vont bon train, on sort un jeu de cartes. Les enfants sont conviés à venir confectionner un lapin en pâte et à peine sorti du four voilà qu'il est mangé.

Les pensionnaires sont heureux de voir toute cette troupe, mais aussi bien fatigués.

Merci à chacun d'avoir su partager son bonheur.

Epilogue : en cherchant les morilles nous n'avons retrouvé qu'un seul œuf, preuve que les chasseurs avaient du flair.

*Marianne Cachelin*



## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS CHAUMONT

Le samedi 25 août 2001, l'Amicale des Pompiers de Chaumont (APC) organisera une manifestation pour la 3ème année consécutive. Il s'agira, non pas d'une démonstration, comme les 2 ans précédents, mais d'une matinée récréative sous forme de **Rallye familial**. Un parcours permettant à tous d'y participer, des questions simples à chaque poste y relative à notre activité, à nos démonstrations de 1999 et 2000 sur « les gestes de 1er secours » et le « sanitaire » seront au programme de ce parcours d'environ 1,5 km. Ce petit rallye se déroulera par équipe, famille etc..., de 1 à x participants, dès 10h00. Ensuite, comme chaque année, suivra l'apéritif offert par l'APC et, pour ceux qui le désirent, une petite agape.

Un « Tous-ménages » vous parviendra à la mi-août pour plus de détails. Nous nous réjouissons de vous retrouver le 25 août et vous souhaitons un excellent été.

APC, le comité

*FÊTE DES CHAUMONNIERS*  
*1 SEPTEMBRE 2001 DÈS 19 HEURES*  
*AU HOME BERNOIS*

**organisateurs : Comité de la SIP**

C'est avec un grand plaisir que le comité SIP vous convie à nouveau à la fête des Chaumonniers.

**AU MENU**

Apéro offert par la SIP  
Pâtes bolognaise  
Salade  
Fromages

Vu le grand enthousiasme rencontré à la dernière fête, un buffet dessert canadien est à nouveau prévu. Nous encourageons chacune et chacun à préparer un dessert, qui ne laissera personne indifférent lors de notre dernière rencontre.

Le prix du souper est de Fr. 12.-- pour les adultes, et de Fr. 8.-- pour les enfants dès 6 ans. Pour des questions d'organisation et pour que personne ne manque de rien, nous vous demandons de vous annoncer, en remplissant le bulletin d'inscription et en le renvoyant à l'adresse suivante :

**Aldo et Marielle Di Cesare**  
**Signal 9**  
**2067 Chaumont**  
**ou par téléphone au 032/753 99 04**

**délaï d'inscription 24 août**

A bientôt et au plaisir de vous voir nombreux !

**Bulletin d'inscription**

Je ou nous participe(ons) à la Fête des Chaumonniers

Nom..... Prénom.....

Nombre d'adultes.....

Nombre d'enfants.....

---

**PAROISSE**

Le dimanche 24 juin a lieu le culte pour toute la paroisse  
**à 11h00 à la Chapelle,**  
avec le groupe d'enfants qui est en camp les 23 et 24 juin au  
Bon-Larron.

En juillet, août et septembre le culte aura lieu chaque 3ème  
dimanche du mois :

Le 15 juillet, 19 août et le 16 septembre Jeûne Fédéral  
**à 11h15 à la Chapelle**

**NAISSANCE**

**Jenifer**

Félicitations aux parents, Fabienne Ryser et Jean-Bernard Deville pour  
l'heureux évènement

**DÉCÈS**

Toute notre sympathie à la famille de Juliette Wavre